ISSN 0024-7650

L 15290 - 2465 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2465
30 octobre 2015
1,20 € • DOM: 1,80 €

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

Le journal d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Assez de payer la crise

Interdiction des licenciements, répartition du travail entre tous!

Régionales
Les listes de Lutte ouvrière
page 4

Air France
Direction arrogante, gouvernement complice
page 13

Moyen-Orient
Hollande à la rescousse des dictatures
page 8

Quand la barbarie du monde nous rattrape

Bombardements, quartiers dévastés, attentats, assassinats, tortures, populations terrorisées par des régimes sanguinaires, réfugiés survivant dans des conditions infâmes : chaque jour la télévision et la presse amènent leur lot d'images barbares.

Cela se passe en Syrie, en Turquie, en Israël, dans les territoires palestiniens occupés. C'est en Irak, en Libye, au Yémen, au Nigeria ou en Afghanistan. C'est à des milliers de kilomètres d'ici. Mais même ceux qui veulent ne pas voir ne peuvent pas faire comme si cela n'existait pas.

Parce que les victimes de ces guerres sont jetées sur les routes par centaines de milliers et frappent aujourd'hui à nos portes. Parce qu'avec la menace du terrorisme nous payons les contrecoups de ces oppressions et de ces guerres.

Et ce n'est pas un hasard : notre gouvernement est coresponsable de cet enfer. Parce qu'il bombarde en Irak et en Syrie. Parce qu'il apporte son soutien à l'État d'Israël, au gouvernement turc et aux dictatures du Golfe. Parce qu'il manœuvre en Afrique pour que la bourgeoisie française continue d'exploiter les richesses de ce continent. Cette barbarie ne peut pas ne pas rejaillir sur nous.

Elle aggrave d'ores et déjà le cours réactionnaire dans lequel l'Europe est engagée depuis quelques années. De partout en Europe, la crise, le chômage de masse et les politiques antiouvrières menées par tous les gouvernements, de gauche ou de droite, ont affaibli les partis gouvernementaux au profit de partis souverainistes anti-immigrés.

Ces partis d'extrême droite, pour différents qu'ils soient, ont en commun de s'appuyer sur des peurs et des préjugés et de les attiser. Ils sont partout profondément réactionnaires et antiouvriers.

Mais si l'extrême droite est championne du repli sur soi, elle n'est pas la seule force politique à pousser dans ce sens. La volonté affichée par tous les dirigeants européens de renforcer les frontières européennes, d'expulser ceux qui ne sont pas considérés comme de « vrais réfugiés », et même de rétablir des frontières au sein de l'espace Schengen, en témoigne.

Ici en France, sans même parler du Front national qui joue sur les préjugés les plus crasses, comment la droite et les socialistes présentent-ils les migrants ? Non pas comme des victimes, mais comme des indésirables ! Non pas comme des femmes et des hommes qui nous ressemblent, mais comme des fardeaux ! Qu'un élan de solidarité s'exprime, et la propagande mensongère et honteuse se met en marche pour marteler qu'il ne faut pas créer d'appel d'air.

Tout est fait pour que nous taisions nos sentiments de fraternité. Tout est fait pour nous convaincre que les migrants représentent une menace pour nous et nos enfants. Tout cela pour accréditer, ouvertement ou hypocritement, l'idée que le salut viendra du protectionnisme, de la méfiance à l'égard de l'étranger, des frontières, voire des barbelés.

La France et la Grande-Bretagne, deux pays riches pour lesquels absorber quelques dizaines de milliers de migrants n'est pas un vrai problème, en sont à s'accuser mutuellement pour ce qui se passe à Calais. En Allemagne et en Suède, des minorités d'extrême droite s'organisent pour incendier des foyers de réfugiés. Combien d'autres racistes, portés par le climat actuel, se sentiront autorisés à s'attaquer aux immigrés ?

Dans les années 1990, en Yougoslavie, la démagogie xénophobe a débouché sur la constitution de milices puis sur la guerre civile. Il y a deux ans, dans l'est de l'Ukraine, on a vu comment ces mêmes réflexes ont dégénéré en escalade guerrière.

Si on n'y prend garde, la barbarie du monde, la xénophobie, les guerres nous rattraperont. Le nationalisme, la méfiance généralisée nous ont déjà rattrapés. Il faut que les travailleurs conscients prennent le contre-pied de cette évolution délétère.

Ce n'est pas en se barricadant derrière des frontières qu'on se protégera du fléau du chômage, de la concurrence et de la misère du monde. Ces méfaits ne viennent pas de l'extérieur, mais de l'intérieur de notre société. Ils sont propres au capitalisme, et on ne s'en débarrassera qu'en renversant ce système.

Tout se tient : les bombes là-bas, l'exploitation et le chômage ici. Car cela a une source commune : la course au profit et la domination d'une minorité sur toute la société.

La seule force capable de renverser cette domination est la classe ouvrière consciente de ses intérêts et organisée à l'échelle internationale. Cela commence par comprendre que toutes les victimes du capitalisme ont le même intérêt fondamental de mettre fin à ce système aussi injuste qu'inhumain.

Au sommaire

RÉGIONALES

Les listes Lutte ouvrière 4

LEUR SOCIÉTÉ

Chiffres du chômage 3
Le vrai sort des chômeurs 3
Le gouvernement aux Mureaux 5
Logement social 5
Pensions de retraites en retard 5
Retraites complémentaires 6
Accidents du travail et maladies professionnelles 6
L'UIMM 6
Le PS et la présidentielle 7
Cirque Romanès 7
Guadeloupe-Collège du Moule 7
Pôle emploi 11
Centre des Impôts 11
Travail du dimanche 11
Soins dentaires 11

DANS LE MONDE

Conférence sur la Syrie 8
Tony Blair et l'Irak 8
La France et la vente d'armes 9
Réfugiés syriens au Liban 9
Iran 9
L'Europe et les migrants 10 et 16
Hollande en Grèce 10
Portugal 10
BCE 10
Palestine-Israël 16

ENTREPRISES

Logidis – Colomier 12
Clinique du Pont de Chaume 12
AP-HP 12
Air France 13
Safety-Fondette 14
La Poste-Lyon 14
Le Chameau – Cahan 14
Hôtel W Paris-Opéra 15
SNCF Rouen-Amiens 15

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Chiffres du chômage : la misère ne baisse pas

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité, a reculé de 23 800 fin septembre. La ministre du Travail Myriam El Khomri s'en est félicitée, déclarant : *« La tendance est donc orientée à la baisse. »* Mais il n'y a pas de quoi pavoiser, alors que le nombre de chômeurs dans cette catégorie a augmenté de 600 000 depuis que Hollande est au pouvoir.

Il y a aujourd'hui près de 3,55 millions de demandeurs d'emploi de catégorie A. Avec ceux qui ont effectué une activité partielle, les catégories B et C, on arrive à un total de 5,7 millions, un chiffre en légère hausse. Il faudrait y ajouter tous les travailleurs qui ne sont inscrits dans aucune de ces trois catégories en raison d'un stage ou d'une formation, sans parler de ceux qui ne jugent même pas bon de s'inscrire à Pôle emploi.

Le nombre de chômeurs de longue durée ne cesse d'augmenter et atteint aujourd'hui des sommets, ce qui est beaucoup plus significatif que le chiffre brandi par la ministre. 2,43 millions d'inscrits à Pôle emploi cherchent un travail depuis plus d'un an. Ce chiffre se traduit dans les quartiers populaires par une misère qui s'accroît d'année en année. De plus en plus d'habitants et de familles ne peuvent bénéficier du salaire, même faible, qu'apporte un emploi stable et à temps plein. Il leur faut s'arranger pour survivre avec le RSA, de maigres indemnités de chômage, des travaux de quelques heures glanés sur un site Internet, en espérant un CDD ou une mission d'intérim.

Voilà le résultat de la politique menée par Hollande, comme par Sarkozy avant lui. Les milliards d'argent public distribués aux patrons, en échange desquels Gattaz et le Medef promettaient un million d'emplois, ont seulement enrichi davantage les plus riches, sans changer quoi que ce soit à la réalité du chômage.

Daniel Mescla

LO

La vérité sur le sort des chômeurs

Alors que des politiciens attisent les préjugés contre les chômeurs en dénonçant l'assistanat à longueur d'interview, alors que les grands bourgeois et leurs porte-parole martellent sur tous les tons qu'il faudrait baisser les indemnités chômage pour inciter les chômeurs à accepter de travailler pour une misère, il faut savoir que plus de la moitié des 5,7 millions de chômeurs officiellement recensés dans le pays ne sont même pas indemnisés par Pôle emploi.

Pour ceux qui y ont droit, cette indemnisation, qui ne commence qu'au bout de sept jours de carence, ne peut pas excéder 75 % du salaire de référence, en général celui du dernier emploi, ni être inférieur à 57 %. Un travailleur au smic qui perd son emploi ne peut au mieux prétendre qu'à 850 euros d'indemnité chômage par mois. Situation bien peu enviable et qui de toute façon ne peut pas excéder deux ans, ce qui est peu vu la difficulté actuelle à trouver un emploi, qui se traduit par une augmentation considérable du nombre de chômeurs de longue durée.

S'il n'a pas ou plus droit à être indemnisé en tant que chômeur, le travailleur sans emploi peut, sous certaines conditions, se voir attribuer l'allocation de solidarité spécifique qui se monte à 487 euros par mois ou le RSA socle qui plafonne à 524 euros, pour une personne seule. C'est à peine de quoi survivre. Bien des jeunes de moins de 25 ans n'y ont même pas droit, s'ils n'ont pas réussi à travailler au moins deux ans au cours des trois dernières années. Les travailleurs sans-papiers en sont aussi exclus.

Mais même ceux qui pourraient avoir le droit de percevoir le RSA ne sont pas tous en mesure d'effectuer toutes les démarches nécessaires et de fournir régulièrement tous les justificatifs exigés. Certains ignorent leurs droits. Ainsi on estimait qu'en 2011 ce non-recours au RSA touchait la moitié de ceux qui auraient pu y avoir droit, situation qui ne s'est certainement pas améliorée depuis.

Le flot d'inepties répandu sur les chômeurs et autres allocataires ne peut pas cacher la misère qui touche à travers eux toujours plus de familles populaires.

Lucien Détroit

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Bordeaux

Samedi 7 novembre
à partir de 11 h 30
Salle Son-Tay,
47, rue de Son-Tay

Rouen

Samedi 7 novembre
à partir de 17 heures
Palais des congrès
de Oissel

Fourmies

Samedi 7 novembre
à partir de 17 heures
Espace Mandela

Dijon

Dimanche 8 novembre
à partir de 11 heures
Espace municipal
Jean-Bouhey à Longvic

Grenoble

Samedi 14 novembre
à partir de 15 heures
Le Prisme – Seyssins

Strasbourg

Samedi 14 novembre
à partir de 16 heures
Foyer Saint-Ignace,
15, chemin
du Kammerhof
à Strasbourg-Neuhof

Compiègne

Samedi 14 novembre
à partir de 18 heures
Salle des Fêtes,
rue de la République
à Margny-lès-Compiègne

Reims

Dimanche 15 novembre
à partir de 11 heures
Salle Rossini, devant le
supermarché Courlancy

LO

Des listes Lutte ouvrière Faire entendre le camp des travailleurs

Lutte ouvrière présente aux élections régionales des 6 et 13 décembre des listes pour faire entendre le camp des travailleurs. Tous ceux, dans le monde du travail, qui subissent la crise, le chômage, le travail précaire, les bas salaires, dont la retraite ne permet pas de vivre, et à qui un patronat toujours plus riche explique que ces sacrifices sont nécessaires, doivent se servir du bulletin de vote Lutte ouvrière pour exprimer leur mécontentement.

Lors des événements survenus à Air France, où la direction, en annonçant un plan de suppressions d'emplois, a déclenché la réaction des travailleurs, on a pu voir les dirigeants du parti socialiste, de la droite et du Front national, se ranger du côté du patronat. Les électeurs des classes populaires ne peuvent voter pour aucun de ces politiciens qui se placent tous dans le camp des licencieurs, de leurs exploiteurs.

Le Front national se présente comme un parti opposé au système de ce qu'il appelle l'UMPS, mais il n'aspire en réalité qu'à accéder à la même mangeoire et à se mettre au service de la même classe capitaliste que les autres partis, de gauche et de droite. Le fait qu'une de ses représentantes, Marion Maréchal-Le Pen, ait pris position contre les travailleurs lors des événements à Air France, en s'élevant contre ce qu'elle a appelé le *« lynchage des dirigeants »*, en est une illustration. Mais toute la politique du Front national, en renforçant les préjugés racistes et la haine envers les travailleurs immigrés, en cherchant ainsi à diviser les travailleurs, à les dresser les uns contre les autres, profite au patronat et affaiblit le monde du travail.

Ceux qu'on a déjà vus à l'œuvre, le PS comme la droite, utilisent le même argument de campagne du danger du Front national pour inciter leurs électeurs respectifs à voter à nouveau pour eux. Le Parti socialiste en particulier cherche à regagner les voix des travailleurs qui l'ont élu en 2012, mais que sa politique entièrement au service du patronat a écœurés, en les appelant à faire barrage au Front national.

Lutte ouvrière se présente pour que les travailleurs aient un autre choix que celui de voter pour les serviteurs de la bourgeoisie qu'ils sont tous, du PS au Front national, ou de se taire en s'abstenant.

Le bulletin de vote ne permet certes pas de changer les choses. Mais il permet aux travailleurs de faire entendre leurs revendications de classe, telles que l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire, l'augmentation des salaires et des retraites et leur indexation sur la hausse des prix, et la suppression du secret des affaires, qui permettrait de constater combien les coffres-forts des capitalistes débordent de profits réalisés grâce à l'exploitation.

Le bulletin de vote des listes Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs permettra de montrer l'existence d'un courant qui défend la nécessité de renverser le système capitaliste et revendique un autre avenir pour la société, un courant véritablement communiste.

Aline Rétesse

Les réunions publiques

Auvergne, Rhône-Alpes

Annecy
Vendredi 6 novembre
à 18 h 30
Salle Denviolet – Quartier Novel
Avec Chantal Gomez, tête de liste régionale et Jean-Paul Macé, tête de liste en Haute-Savoie

Valence
Mardi 10 novembre
à 18 h 30
Salle Espace, Parc des Expositions – 16, avenue George-Clemenceau
Avec Chantal Gomez et Adèle Kopff, tête de liste de la Drôme

Saint-Étienne
Mercredi 18 novembre
à 19 h
Maison du combattant et des associations - Le Prisme
44, rue André-Malraux à Seyssins
Avec Chantal Gomez et André Moulin, tête de liste de la Loire

Montluçon
Vendredi 20 novembre
à 18 h 30
Salle Salicis –
1, rue Lavoisier
Avec Chantal Gomez et Michel Lachaume, tête de liste de l'Allier

Bourgogne, Franche-Comté

Nevers
Samedi 14 novembre
à 17 h
Salle N°2 des Éduens
Avec Geneviève Lemoine, tête de liste de la Nièvre, et Dominique Dupuis, 2e de liste

Audincourt
Jeudi 12 novembre
à 18 h 30
Salle de l'ancienne mairie – 73, Grande-Rue
Avec Claire Rocher, tête de liste régionale, et Michel Treppo, tête de liste dans le Doubs

Nord, Pas-de-Calais, Picardie

Calais
Samedi 7 novembre
à 17 h
Chez Tino – 105, quai Lucien-Lheureux
Avec Françoise Millot, tête de liste du Pas-de-Calais

Compiègne
Samedi 14 novembre
à 19 h
Salle des Fêtes, rue de la République à Margny-lès-Compiègne
Avec Éric Pecqueur, tête de liste régionale, et Roland Szpirko, tête de liste de l'Oise

Denain
Mardi 17 novembre
à 18 h
Salle du Nouveau-Monde – 4, place Pierre-Bourdin
Avec Eric Pecqueur et Jacky Boucot, candidat dans le Nord

Douai
Vendredi 20 novembre
à 18 h 30
Salle Jean-Faveau, salles d'Anchin, rue Fortier
Avec Roger Marie, candidat dans le Nord

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Arles
Mardi 10 novembre
à 18 h
Salle Jean et Pons Dedieu, 62, rue du 4 septembre
Avec Isabelle Bonnet, tête de liste régionale

Pays de Loire

Angers
Jeudi 12 novembre
à 20 h 30
Salle Daviers, boulevard Daviers
Avec Eddy Le Beller, tête de liste régionale et Céline L'Huillier, tête de liste du Maine-et-Loire

À Paris

Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

Poitiers
Jeudi 19 novembre
à 19 h
Salle Timbaud de la Maison du peuple, rue Saint-Paul
Avec Guillaume Perchet, tête de liste régionale, Élisabeth Faucon, tête de liste en Haute-Vienne, et Ludovic Gaillard, tête de liste dans la Vienne

Île-de-France

Melun
Samedi 7 novembre
à 15 h
Espace Saint-Jean, place Saint-Jean
Avec Anne de la Torre, tête de liste de la Seine-et-Marne

Mantes-la-Jolie
Samedi 14 novembre
à 18 h
Salle des Îles, allée des Îles-Éric-Tabarly, l'Île-L'Aumone
Avec Thierry Gonnot, tête de liste des Yvelines

Gouvernement : partie de campagne aux Mureaux

Lundi 26 octobre aux Mureaux, ville populaire des Yvelines, il y avait du ministre au mètre carré. Valls et dix-sept de ses collègues avaient fait le déplacement à 50 kilomètres de la capitale, pour tenir un comité interministériel « sur l'égalité et la citoyenneté » dans les banlieues.

Comme prévu par le secrétariat de presse de Matignon, le Premier ministre devait faire le point sur les mesures annoncées six mois auparavant, sur l'emploi, les discriminations, le logement. L'ordre du jour était choisi de telle sorte que, n'ayant rien à annoncer, Valls a pu tout de même ressortir le vieux sans faire de neuf. Les policiers équipés de caméras individuelles lors des contrôles, les tests en direction des entreprises pour piéger la discrimination à l'embauche, les préfets qui pourront se substituer aux maires récalcitrants à appliquer la loi SRU sur les logements sociaux, toute une panoplie de mesures éventées était évoquée.

Les allusions au dixième anniversaire des émeutes de Clichy-sous-Bois, déclenchées en novembre 2005 après la mort des deux jeunes électrocutés dans un transformateur, n'étaient là que pour signaler que les « quartiers », comme si parler de « banlieues ouvrières » était un gros mot, restaient au cœur des préoccupations de l'équipe PS au gouvernement.

Car en fait c'est là le véritable enjeu de ces déplacements présidentiels ou ministériels à Vesoul, Saint-Nazaire, La Courneuve ou Les Mureaux : la campagne électorale des élections régionales a bel et bien commencé, et Valls ou Hollande s'y livrent allègrement, sur le temps de travail. Pas même gêné de rappeler un événement, la mort de Zyad et Bouna, à la suite duquel la justice a tranché en faveur de la relaxe définitive des deux policiers poursuivis, Valls n'a pu que mettre en évidence la persistance des problèmes que vivent les 30 000 habitants des Mureaux, comme ceux des autres banlieues ouvrières du pays.

Asphyxiée par un chômage qu'aucune mesure-sparadrap ne parvient à enrayer, la population de ces communes n'a rien vu changer à sa situation, ni en termes d'emploi, ni en termes de logement, encore moins en niveau de vie. Les services publics comme l'hôpital et les transports en commun se dégradent à mesure des économies de gestion, et les entreprises du secteur, grandes et petites, ne développent que l'emploi précaire.

On comprend que, après l'expérience déplaisante de Hollande, reçu fraîchement une semaine auparavant à La Courneuve, le secret ait été bien gardé pour la séance aux Mureaux, où les spectateurs, de ce fait, ne se bousculaient pas. Interrogé sur l'aspect désert des rues, Valls a répliqué sans rire : *« Ils sont au travail, le lundi matin. »* Dans des quartiers où le chômage touche 40 % de la population, il ne saurait mieux montrer son ignorance, et même son mépris, de ceux qui y vivent.

Viviane Lafont

Logement social : les rodomontades de Valls

Voilà quinze ans que la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) a été votée afin de pallier le manque de logements sociaux. L'objectif annoncé était que, d'ici 2020, il y ait au moins 20 % de HLM dans les villes de plus de 3 500 habitants, et dans celles de plus de 1 500 habitants de l'agglomération parisienne. En 2013, la ministre du Logement d'alors, Cécile Duflot, avait même remonté l'objectif à 25 %, mais reporté la date butoir à 2025.

Les années passant, la seule contrainte qui a été mise en place envers les villes hors la loi est le paiement d'une pénalité. Ainsi donc les villes riches qui ne veulent surtout pas voir arriver les « accessibles au logement social » paient, et leurs riches administrés restent entre eux, c'est même pour cela qu'ils vivent là. Ces communes sont dédouanées de toute autre sanction, de tout autre procès. Enfreindre la loi SRU n'est pas du ressort des tribunaux, il faut juste payer.

Régulièrement, le gouvernement proclame, menace, brandit la sanction. Récemment, en mars 2015, il avait annoncé vouloir confier aux préfets la possibilité de délivrer des permis de construire, de préempter des terrains pour y construire des logements sociaux, à la place des maires récalcitrants. Dernière sanction en date, à l'occasion de la virée du gouvernement aux Mureaux lundi 26 octobre : Manuel Valls a fait publier la liste des 35 communes les pires en la matière. On imagine le nombre d'HLM que cela va faire sortir de terre !

Sophie Gargan

Nouveaux retraités : pensions toujours en retard

Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, déjà à la retraite, sont toujours en attente du versement de leur première pension. Ils patientent depuis plusieurs mois et, pour certains cas ubuesques, depuis plus d'un an.

Cette situation, dramatique pour ceux qui n'ont aucun autre revenu, n'est pas nouvelle. Elle avait fait, à plusieurs reprises en 2014 et début 2015, les titres de journaux. La cause de ce dysfonctionnement inadmissible est connue : les Carsat, les caisses chargées de traiter ces dossiers, sont en continuel sous-effectif.

En août dernier, la ministre des Affaires sociales Marisol Touraine avait pris une mesure d'urgence, un décret qui garantit à partir du 1er septembre 2015 *« le versement d'une pension… aux assurés qui déposent une demande complète au moins quatre mois avant la date de départ prévu »*. Et cela, même si la retraite n'est pas liquidée, même si le versement en question ne sera qu'une estimation.

On aurait pu croire qu'avec cette mesure la situation allait se détendre. C'est ce que veut faire croire Pierre Mayeur, le directeur de la CNAV – la Caisse nationale d'assurance vieillesse – qui prétend que *« le stock de dossiers en retard de liquidation a été résorbé… et est revenu à son niveau de 2007 »*, que 96 % à 97 % des dossiers sont pris dans les temps et qu'il n'y a pas de remontées de cas alarmants.

Mais tout le contredit. Par exemple, actuellement, 3 000 à 4 000 dossiers demeurent en retard à Villeneuve-d'Ascq, dans le Nord. Et ce n'est pas la seule caisse dans ce cas : 3 à 4 % de dossiers en retard, de l'aveu même du directeur, cela fait tout de même sur l'ensemble du territoire 24 000 à 30 000 retraités qui ne reçoivent pas encore de pension. Et puis il y a tous les cas que le décret a soigneusement évités. Ainsi, tous les dossiers déposés avant le 1er septembre 2015 ne sont pas concernés par cette limite de quatre mois, les pensions de réversion non plus, et les retraités de 36 régimes spéciaux, comme les pompiers ou la SNCF, ont été soigneusement oubliés.

Les cas alarmants sont donc en fait extrêmement nombreux. Le défenseur des droits, Jacques Toubon, avoue voir arriver de plus en plus de plaintes, au point que d'après ses chiffres les milliers de plaintes liées à la protection sociale – en particulier celles concernant les retraites – représentent le tiers de son activité. Et tous les retraités maltraités ne portent pas plainte auprès de lui, loin s'en faut.

De leur côté les salariés des caisses de retraite confirment que la situation n'est pas près de véritablement s'améliorer. La mesure d'urgence décidée par Marisol Touraine va générer, d'après les syndicats, 20 à 40 % de travail supplémentaire car, dans six mois, chaque dossier de retraite devra être réexaminé pour un traitement définitif.

Le traitement en urgence aurait dû évidemment s'accompagner de personnel supplémentaire. Eh bien, c'est tout le contraire. La CNAV s'est engagée auprès du gouvernement, qui cherchait à faire des économies, à réduire ses effectifs de 960 postes. Cela dit toute la valeur des paroles gouvernementales.

Bertrand Gordes

Retraites complémentaires : un accord contre les salariés

Les représentants du patronat et des syndicats CFDT, CFTC et CFE-CGC doivent se rencontrer à nouveau le vendredi 30 octobre pour finaliser leur accord sur le financement des retraites complémentaires des salariés du privé.

KENZO

Pour réduire le déficit des caisses Agirc et Arrco, creusé par le chômage et la baisse des salaires, l'accord se résume à une série d'attaques en règle contre les travailleurs.

C'est le cas pour les retraités, qui vont voir le gel des pensions, en vigueur depuis 2013, prolongé pendant trois ans par le biais d'une sous-indexation des augmentations, à 1 % en dessous de l'inflation officielle. Les revalorisations éventuelles seront de plus repoussées d'avril à novembre, les rendant encore plus dérisoires.

Mais ce sont aussi tous les futurs retraités du secteur privé qui vont payer. Le prix d'achat du point de cotisation, permettant le calcul du montant de la retraite complémentaire, va augmenter de 8,5 % d'après la CGT. Cela veut dire que, pour une vie de travail d'une durée identique, les salariés vont voir leur pension baisser d'autant. À cela va s'ajouter un mécanisme de décote qui fera qu'à partir de 2019 un salarié ayant l'âge requis pour partir à la retraite et ayant cotisé tous les trimestres prévus devra travailler une année supplémentaire pour toucher sa pension complémentaire complète. Sinon, elle sera amputée de 10 % pendant deux à trois ans, soit une baisse de plus d'un mois par an.

Dans les faits, cela va signifier un nouveau report de l'âge de départ à la retraite à 63 ans. Et encore, ce sera pour ceux qui ont toujours un emploi car, pour la majorité des salariés qui sont au chômage au moment de partir en retraite, pour tous ceux qui n'ont pas leurs trimestres de cotisation, c'est la baisse de pensions déjà réduites qui va s'appliquer.

Après Sarkozy qui avait repoussé à 62 ans l'âge du départ à la retraite en 2010, après Hollande qui avait augmenté le nombre de trimestres de cotisation nécessaires pour avoir une retraite de base complète en 2012, c'est au tour des retraites complémentaires d'être rabotées par le patronat, avec la complicité de certains syndicats et l'aval du gouvernement.

Valls s'est réjoui de ce qu'il appelle un compromis équilibré. Dans la réalité, les 6 milliards d'économies prévus à terme par l'accord vont être entièrement payés par les salariés. Les patrons, qui au cours de la négociation ont fait mine d'accepter une légère hausse de leurs cotisations, ont reçu du gouvernement l'assurance qu'elle serait entièrement compensée par une baisse de leur contribution à la branche accidents du travail-maladies professionnelles de la Sécurité sociale.

On comprend mieux pourquoi Gattaz, toujours en train de hurler la bouche pleine, a tenu à remercier le gouvernement lors de la conférence sociale tenue trois jours après l'accord.

Gilles Boti

Accidents du travail et maladies professionnelles : le patronat paiera encore moins

Pour la deuxième année consécutive, la branche de la Sécurité sociale qui verse les indemnités suite aux accidents de travail et maladies professionnelles (AT-MP) est excédentaire.

Le gouvernement avait déjà pioché dans cet excédent en transférant 210 millions d'euros de la caisse AT-MP à la branche maladie en 2014, et autant en 2015. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoit un transfert encore plus élevé pour les deux prochaines années, de 250 millions d'euros en 2016 et en 2017.

La raison invoquée est la hausse du nombre d'accidents du travail non déclarés, et donc pris en charge par la branche maladie.

Mais l'excédent de la caisse AT-MP risque bien de ne pas durer. Le patronat vient en effet d'obtenir une baisse de ses cotisations de 700 millions d'euros dans les prochaines années, en compensation de la légère hausse des cotisations aux caisses de retraite complémentaire Agirc-Arrco que le Medef a fini par accepter au terme d'un véritable marchandage. Le patronat de la métallurgie a justifié cette baisse en déclarant que les accidents du travail sont en baisse, car les risques auraient beaucoup diminué. En réalité, la précarité et la peur du chômage obligent bien des salariés à supporter des conditions de travail dangereuses et à ne pas déclarer les accidents. Sur ce plan, la pression de la maîtrise s'est encore accentuée, et elle ne manque pas d'efficacité. Quant à la reconnaissance d'une maladie professionnelle, c'est là encore un véritable parcours du combattant.

Les accidents de travail et maladies professionnelles sont des conséquences directes des conditions de travail. Que les patrons financent intégralement leur prise en charge ne serait que justice. Ce serait en outre une pression utile pour que le patronat remédie aux risques au travail.

Claire Dunois

UIMM : des voyous pris la main dans le sac

Le 26 octobre s'est ouvert le procès en appel des caisses noires de l'UIMM, l'Union des industries et des métiers de la métallurgie, le syndicat patronal le plus puissant au sein du Medef.

Son ex-président, Denis Gautier-Sauvagnac, a été condamné en première instance à trois ans de prison, dont un ferme, mais il n'a pas effectué sa peine, dans l'attente du procès en appel qui vient de s'ouvrir. Il a tout de même dû démissionner de son poste, avec un parachute doré dont le montant a fait l'objet de négociations âpres, longues et difficiles, selon un proche du dossier, pour aboutir à 780 000 euros.

Accusé avec trois autres dirigeants d'avoir détourné plusieurs millions d'euros, il avait rétorqué que ces sommes d'argent avaient servi à *« fluidifier les relations sociales »* et avaient été versées à des syndicats de salariés. Dans son plaidoyer, le dirigeant patronal avait justifié l'intérêt de gratifier des directions syndicales : *« Le patronat avait besoin de syndicats solides*, avait-il déclaré, et *quand on a des grèves avec séquestration, on est bien content d'avoir un syndicat capable de canaliser ces débordements et de favoriser une reprise du travail. »*

MAXPPP

Gautier-Sauvagnac au tribunal.

Les confédérations syndicales ont contesté la réalité de ces versements. Mais la caisse d'entraide patronale créée après 1968 pour lutter contre les grèves était, elle, bien réelle, et elle existait encore en 2007 puisqu'elle a été utilisée cette année-là lors d'une grève sur les salaires à l'usine PSA d'Aulnay. Ce n'est d'ailleurs pas l'existence de cette caisse qui est reprochée à Gautier-Sauvagnac, mais d'avoir eu *« une participation centrale, en connaissance de cause et pendant des années »*, au fonctionnement d'un *« système occulte de distribution d'importants fonds en espèces »*, près de 18 millions d'euros au total.

Après la condamnation en correctionnelle de ce dirigeant du Medef, son avocat avait dénoncé *« l'exigence tyrannique de la transparence »*. Où va-t-on en effet si on exige d'un haut dirigeant patronal qu'il soit transparent ? Et pourquoi pas honnête ?

Jean Sanday

Le PS et la présidentielle : plus démocrate qu'eux tu meurs

Les notables ne chôment pas quand il s'agit de mettre en place des mesures destinées à protéger leur monopole sur la vie politique.

Ainsi, le groupe socialiste vient de déposer deux propositions de loi qui visent, dit-il sans rire, à « moderniser » les règles qui régissent l'élection présidentielle. Il s'agit, entre autres, tout en maintenant la nécessité d'obtenir au moins 500 parrainages d'élus (maires, conseillers départementaux, députés), de publier au *Journal officiel* le nom de tous les « parrains » d'un candidat. Auparavant, seuls 500 d'entre eux, tirés au sort, étaient rendus publics. Ce sera au nom de la transparence, disent les promoteurs de ce projet, en réalité, pour exercer une pression sur des élus qui parraineraient ceux que les médias appellent, dédaigneusement, les « petits candidats ».

Cette mesure est ridicule et dérisoire. Elle n'empêchera pas des élus qui, eux, ont le souci de permettre à ceux qui veulent défendre des idées et un programme à l'occasion de l'élection présidentielle de le faire. Mais cette petite manœuvre illustre, du même coup, tout le mépris que ces prétendus grands élus du peuple éprouvent à l'égard de ceux qui, sur le terrain, doivent se coltiner les difficultés du quotidien. Des difficultés dont une bonne part est due aux décisions prises par la majorité actuelle à l'Assemblée.

Dans le même esprit, ce projet de loi se propose de modifier les règles d'accès aux médias audiovisuels durant la campagne officielle qui précède immédiatement l'élection. Jusqu'à présent, les candidats retenus, ceux qui avaient réussi à franchir le barrage des 500 parrainages avaient, selon la loi, accès à égalité aux différentes chaînes et antennes durant les quinze jours qui précédaient l'élection. C'était une égalité toute symbolique, que les directions des différents médias respectaient plus ou moins, quitte à recevoir après coup des remontrances sans effet de la part du CSA, l'autorité en charge de faire respecter la loi en la matière. Mais de toute façon, les médias n'hésitaient pas à user de stratagèmes pour tourner cette règle, en diffusant par exemple les émissions des candidats non labellisés « candidats principaux » à des heures auxquelles seuls des téléspectateurs foncièrement insomniaques sont encore devant leur poste.

Cette mesure ne ferait donc que codifier une situation qui existe, de fait, depuis longtemps. Elle ne change pas grand-chose. Elle illustre cependant la façon dont la majorité socialiste conçoit la « modernisation de la vie politique ».

Jean-Pierre Vial

Paris 16e : violences racistes contre le cirque Romanès

Installé depuis 22 ans à Paris, le cirque Romanès a toujours été bien accueilli dans les différents quartiers de Paris où son chapiteau était monté, tant par la population locale que par les spectateurs qui apprécient le mélange de numéros de cirque, de danses et de chants tziganes qui en forment l'originalité.

Mais depuis le mois de juin où il a dû s'installer dans le 16e arrondissement de Paris, le cirque est systématiquement l'objet d'actes de violence et de vandalisme. *« Chaque jour depuis deux mois, nous sommes confrontés à des actes de délinquance odieux »*, dénonce Délia Romanès. *« Nos portes et fenêtres de caravanes sont défoncées, nos canalisations d'eau percées, notre branchement Internet incendié, toutes nos archives photos ainsi que nos costumes de scène ont été volés, etc. Sans compter les multiples procédures judiciaires déposées contre nous par diverses associations locales. »*

Pour la bourgeoisie réactionnaire du 16e, il est impensable que des Tziganes osent s'installer dans ses quartiers, de même qu'elle s'oppose à ce qu'on construise des logements sociaux à sa porte. Selon les associations locales qui ont porté plainte, la présence du cirque Romanès *« contribuerait à la dégradation du site »* ! Mépris envers ceux qui n'ont pas leur haut niveau de revenu, racisme et rejet de toute différence, voilà ce qui caractérise ces bourgeois bien-pensants. Rien d'étonnant alors que dans leur sein apparaissent des bandes de crapules d'extrême droite prêtes à s'en prendre violemment à quiconque n'appartient pas à leur milieu.

Dans une pétition, les artistes du cirque Romanès appellent à la solidarité de tous ceux qui refusent ce racisme odieux, afin que cessent les intimidations et les violences dont ils sont victimes. Lutte Ouvrière s'associe de tout cœur à leur appel.

La pétition est en ligne sur le site : blogs.mediapart.fr/

Marianne Lamiral

LP/PHILIPPE LAVIEILLE

Les Romanès devant le chapiteau.

Valls : repentance hypocrite

Dans un débat organisé par le quotidien *Le Monde*, Valls a regretté *« une augmentation de la fiscalité au cours de ces dernières années (…), des seuils qui ont été extrêmement pénalisants pour les personnes âgées qui ne payaient pas l'impôt sur le revenu et qui ne payaient pas la taxe d'habitation, ou la taxe sur le foncier bâti, ou la redevance, et qui sont rentrées dans l'impôt, et ça a fait des dégâts considérables. »* Un éclair de lucidité sur le caractère socialement injuste de sa politique ? Non ! Une déclaration électorale.

V.G.

Guadeloupe – Collège du Moule : le recteur défend un principal indéfendable

Cet article est extrait du journal *Combat ouvrier* du 10 octobre, publié par l'organisation trotskyste antillaise du même nom (UCI).

Dès le premier jour de classe, le 7 septembre, une élève de 6e avait été renvoyée parce que la direction de l'établissement trouvait ses jeans « trop clairs ». Le principal, non content d'abuser de son pouvoir en bafouant la loi, avait aussi insulté la mère de la collégienne. Le rectorat l'avait soutenu et demandé à la maman d'acheter un troisième jean. Celle-ci avait refusé de se laisser faire et avait fini par obtenir gain de cause, avec le soutien des jeunes du journal *Rebelle !*

Cette lamentable « affaire des jeans » aurait pu en rester là. Mais le principal, encouragé par le soutien du recteur, a alors orchestré une véritable vendetta contre la collégienne et sa mère. Pendant deux semaines, la jeune a subi le harcèlement quotidien de certains élèves. Ces collégiens ont été couverts par la direction de l'établissement et ses relais, qui punissaient à chaque fois la victime, mais pas les harceleurs.

La situation est devenue dramatique le 21 septembre, quand la collégienne et sa grande sœur ont été tabassées lors d'une altercation qui ressemblait fort à un guet-apens organisé par les chefs voyous du collège. Il a fallu une nouvelle mobilisation des jeunes de *Rebelle !*, appuyés par des militants de Combat ouvrier, pour arrêter la spirale de violence enclenchée par le principal.

Le recteur est alors enfin sorti de son silence, pour annoncer qu'il recevrait la maman qui avait subi tous ces abus. Finalement, il s'est défilé et la rencontre n'a pas eu lieu. Le principal, connu pour avoir poursuivi un parent avec un sabre l'année dernière, est toujours en poste. D'autres chefs d'établissement sont du même type. Faudra-t-il un nouveau drame pour que le recteur de Guadeloupe se décide enfin à agir contre ces brutes machistes qui dirigent des collèges et des lycées ?

Combat ouvrier

Conférence sur la Syrie : impérialismes petits et grands à la manœuvre

REUTERS

Les dirigeants de la diplomatie russe, américaine et saoudienne.

Vendredi 23 octobre, les ministres des Affaires étrangères des États-Unis, de Russie, de Turquie et d'Arabie saoudite se sont réunis à Vienne pour discuter de la situation syrienne, dans le cadre de leur recherche d'une solution politique à la crise.

La Russie défend le régime du dictateur syrien et lui prête main-forte sur le plan militaire. Poutine a même invité Assad à Moscou quelques jours avant cette réunion, lui permettant pour la première fois depuis 2011 de sortir officiellement de Syrie. De leur côté, la Turquie et l'Arabie saoudite continuent de réclamer la tête d'Assad en soutenant et en alimentant en armes et en argent les milices djihadistes qui le combattent.

Le chaos en Irak et en Syrie, dont les interventions diplomatiques et militaires des puissances impérialistes, à commencer par celles des États-Unis, sont largement responsables, a abouti à une situation totalement incontrôlable, marquée par l'émergence de l'organisation État islamique (Daech). Les dirigeants américains ne voient maintenant pas d'autre moyen de se sortir de cette situation que de compter sur l'Iran et la Russie pour jouer un rôle stabilisateur. Cela implique d'une façon ou d'une autre de renouer le contact avec leur allié, le régime de Bachar Al-Assad. Cela implique aussi de lâcher progressivement les groupes djihadistes que les États-Unis ont soutenus jusqu'à présent contre Assad.

Dans ce début de négociations, les États-Unis n'ont pas souhaité associer officiellement la France. Pour l'instant, celle-ci continue de jouer sa propre carte en cherchant à rassembler les mécontents de la diplomatie américaine. Ainsi, en réponse à la réunion de Vienne, Laurent Fabius, le ministre des Affaires étrangères français, a déclaré : *« Il faut être clair sur le fait qu'une solution politique doit conduire à ce qu'il y ait une autre perspective que quelqu'un qui est un criminel contre l'humanité. »* Et, comme pour désigner qui la diplomatie française oppose à ce « criminel contre l'humanité », il a immédiatement annoncé un dîner de travail mardi 27 octobre à Paris avec une belle brochette de représentants de dictatures monarchiques, religieuses et de régimes autoritaires comme l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Qatar, la Turquie et la Jordanie. Cependant, l'indépendance de l'impérialisme français vis-à-vis des États-Unis ayant des limites, Fabius a également invité à son dîner les représentants des États-Unis ainsi que d'autres puissances européennes comme l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie.

Les gesticulations de l'impérialisme français permettent à Bouygues, Dassault et d'autres d'étoffer leurs carnets de commandes. Il faut bien se répartir les rôles pour tenter de récupérer des marchés. Car si une solution politique finit par voir le jour sous l'égide de l'Iran et de la Russie, voire de la Turquie, sauvant en partie le régime d'Assad avec le consentement des États-Unis, ce seront les perspectives de marchés en Syrie et autour, ceux des matières premières, de la reconstruction et encore bien d'autres, qui s'éloigneront pour les capitalistes français.

Qu'à cela ne tienne, ils se rattraperont auprès des grands amis de la démocratie que sont les émirs du Golfe ou le roi d'Arabie saoudite qui, et cela ne gâte rien, sont pleins aux as !

Pierre Royan

Lisez la revue **Lutte de classe**

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 171 - novembre 2015

- Lutte ouvrière dans les élections régionales
- La révolte des Palestiniens
- Offensive contre les travailleurs en Italie
- La « guerre contre la drogue » aux États-Unis
- Les scop
- Le monde paysan

Prix : 2,50 euros
Envoi contre cinq timbres à 0,76 euro

Grande-Bretagne : l'Irak et les faux remords de Tony Blair

L'ancien Premier ministre britannique Tony Blair a choisi une émission de la chaîne américaine CNN, le 26 octobre, pour se livrer à une sorte de mea culpa sur le fait d'avoir envoyé l'armée britannique en Irak, en 2003, à la suite de Bush.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : le sort des populations ne tient aucune place dans ce revirement pour le moins tardif. Pas plus qu'il ne concerne les autres aventures militaires de Blair, de l'ex-Yougoslavie à l'Afghanistan, en passant par la Sierra Leone.

Si Blair a des remords, c'est uniquement pour avoir contribué à la déstabilisation de la région. En fait, il va même jusqu'à admettre ce que la plupart des leaders politiques des pays concernés nient, à savoir que sans la guerre d'Irak Daech n'existerait probablement pas aujourd'hui. Mais là s'arrêtent ses véritables remords.

Il peut bien regretter d'avoir basé l'envoi des troupes sur des informations fausses – mais pas son fameux dossier bidon, fabriqué de toutes pièces, sur les armes de destruction massives de Saddam Hussein. Il peut même *« présenter ses excuses pour certaines erreurs qui furent commises, tant en matière de planification que dans notre estimation des conséquences qu'entraînerait la chute du régime* [de Saddam Hussein] *»*.

Mais, pour ce qui est de l'invasion de l'Irak elle-même, Blair persiste et signe, affirmant que personne ne lui fera regretter d'avoir éliminé Saddam Hussein. Au diable les conséquences, tout est dit !

En fait, ce ne sont pas des troubles de conscience qui ont poussé le très catholique Blair à se livrer à cette timide confession médiatique, mais la publication prochaine du rapport très attendu de la commission d'enquête sur la participation britannique à la guerre d'Irak.

Formée en juin 2009 par le successeur de Blair, Gordon Brown, cette commission, présidée par John Chilcot, a terminé ses audiences publiques en 2011. Elle aurait publié son rapport final depuis longtemps sans le blocage des plus hautes instances de l'État, déterminées à l'expurger de tout ce qui pourrait être mal vu de Washington – en particulier des notes concernant les rapports directs entre Blair et Bush.

Aujourd'hui, le gouvernement Cameron semble avoir décidé d'en autoriser la publication – peut-être en partie parce que cela l'arrange bien face à un Parti travailliste dont la plupart des députés ont soutenu la guerre en Irak, même si ce ne fut pas le cas de son nouveau leader, Jeremy Corbyn.

On ne trouvera sans doute pas de révélations fracassantes dans ce rapport énorme qui comporterait un million de mots. D'autant que ses cinq rédacteurs ont été sélectionnés au sein du Conseil privé de la Reine, institution où la raison d'État passe avant tout.

En montant au créneau, Blair a sans doute voulu anticiper cette publication, en assumant par avance, en son nom personnel, la responsabilité des erreurs que tout le monde connaît et s'attend à retrouver dans ce rapport. Ayant quitté la politique pour une carrière autrement plus profitable, Blair reste un homme de la bourgeoisie pour qui la raison d'État prime.

Mais cela suffira-t-il à laver l'appareil d'État et les grands partis de la bourgeoisie britannique de toute responsabilité ? Sans doute pas, car le seul fait de publier ce rapport ne peut que raviver le souvenir d'une guerre qui avait suscité une profonde hostilité, en particulier dans les classes populaires.

Or, aujourd'hui, Cameron ne fait pas mystère du fait qu'il cherche une occasion pour se lancer dans une aventure militaire en Syrie, afin d'assurer à la Grande-Bretagne une place dans un futur règlement politique régional. Alors, il faut souhaiter que ce rappel du passé honteux de la guerre d'Irak contribuera à renforcer l'opposition populaire aux ambitions militaristes de Cameron.

François Rouleau

Ventes d'armes de la France : le service est compris

Lors du conseil franco-saoudien à Riyad le 13 octobre, il a été décidé un renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine de la formation militaire.

Non seulement la France vend des armes à tous les régimes qui veulent bien ouvrir leur porte-monnaie, mais elle leur garantit aussi le service après-vente, qui inclut la formation au maniement de ses engins de mort.

De même que les industriels de l'armement, l'entreprise Défense conseil international (DCI) qui vend ces formations peut se frotter les mains suite aux ventes record décrochées par l'État : avec un chiffre d'affaires de 250 millions d'euros, elle a recruté 300 personnes en deux ans, portant ses effectifs à près de 1 000 salariés. Elle se vante d'être la seule entreprise à pouvoir *« vendre le label armée française »*. Une armée qui, outre son image, prête à l'entreprise locaux et matériels pour des formations d'officiers de marine ou de plongeurs calquées sur celles des militaires français, à quelques secrets près.

Depuis 2002, ces formations ont vu défiler 1 600 stagiaires des pays du Golfe, si bien que par exemple 25 % des officiers de marine du Koweït et 100 % de ses plongeurs militaires y ont été formés. 400 marins égyptiens seront formés à partir de mars 2016 au maniement des deux frégates que la France vient de vendre au régime du général Sissi, après avoir dû renoncer à les vendre à la Russie, guerre en Ukraine oblige.

Un reportage du *Monde* a décrit comment les élèves officiers sont bichonnés par DCI qui s'occupe de leur santé, de leur logement, de leurs tâches domestiques. Histoire sans doute de compenser la terrible interdiction qui leur est faite de venir accompagnés de personnel de maison du pays.

L'intérêt pour l'impérialisme français n'est pas qu'économique. Ses dirigeants connaissent bien les avantages de cette stratégie d'influence : ainsi que l'explique le patron de DCI, *« quand on forme des élèves-officiers pendant cinq ans, un lien se crée. […] Ils repartent heureux, ce sont des éléments d'appui. »* L'impérialisme français a une vieille tradition consistant à entretenir les liens avec des dirigeants d'États et d'armées de pays sous son influence. Ces liens se façonnent notamment sur les bancs des écoles d'officiers, et ensuite ils peuvent toujours servir.

Nicolas Carl

Larbins des marchands de canons, amis des dictateurs

Le Premier ministre et le ministre de la Défense du Koweït sont passés faire quelques emplettes à Paris le 20 octobre. À leur sortie de l'Élysée, Hollande a loué *« l'influence modératrice du Koweït »* et le *« rôle humanitaire »* de son Émir. Il pouvait difficilement faire moins, car les envoyés dudit émir venaient de signer pour 2,5 milliards d'euros de contrats d'armements, dont un milliard pour 24 hélicoptères de combat fabriqués par Airbus. Preuve s'il en est du côté humanitaire de ce bon prince !

Hollande, Valls et Le Drian se sont naturellement félicités de ce nouveau succès des exportations françaises. Selon la presse, la France serait en passe d'être, en 2015, le deuxième vendeur d'armes dans le monde. Le nombre de morts, de destructions, de populations fuyant sous les bombes de fabrication française n'est pas précisé. Les dictatures soutenues, les opposants assassinés, les peuples opprimés, les pots-de-vin payés ne sont pas comptabilisés non plus. Qu'importent ces faux frais, puisque les coffres des marchands de canons et des banquiers se remplissent.

Paul Galois

PRESSBOX

Le modèle d'hélicoptère qui sera vendu au Koweït.

Des massacres qui ne sont pas virtuels

Présentés comme le fin du fin des frappes chirurgicales ciblées sur les chefs terroristes à éliminer, les drones-tueurs utilisés par l'armée américaine s'avèrent en fait très imprécis.

C'est ce que révèle une étude menée aux États-Unis sur le bilan des bombardements effectués par des drones en 2012 dans le nord-est de l'Afghanistan. Elle montre que les drones, pilotés par écran depuis les États-Unis, y ont tué plus de 200 personnes alors que seules 35 étaient visées.

Dans leurs communiqués de victoire, les généraux américains rebaptisent leurs victimes « ennemis tués au combat », même quand il s'agit à 90 % de villageois afghans.

L. D.

Iran : coups de fouet pour un baiser

Un cinéaste iranien d'une trentaine d'années, accusé de propagande et d'insulte envers le sacré, vient d'être condamné à six ans de prison et 223 coups de fouet. Le pouvoir lui reproche d'avoir filmé les manifestations contre le régime de 2009 et un baiser entre un homme et une femme.

Le jeune cinéaste affirme que la fameuse scène du baiser n'existe pas car *« l'actrice n'a pas accepté de la tourner »*. Quant aux scènes de manifestation de 2009 incorporées dans un de ses films, il s'agit en réalité d'archives récupérées officiellement et avec autorisation.

Plus de trente-cinq ans après son instauration en 1979, et malgré la prétendue libéralisation, l'arbitraire et la barbarie de la dictature religieuse sont encore bien présents.

P. R.

Réfugiés syriens au Liban : l'aide humanitaire selon Cazeneuve

Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve est allé au Liban lundi 26 octobre annoncer l'aide que la France est censée apporter aux 1,5 million de réfugiés syriens cantonnés dans ce pays. Cette aide est dérisoire.

Cazeneuve a royalement annoncé que jusqu'à présent 1 500 Syriens ont émigré du Liban vers la France et qu'il y en aurait 1 000 de plus en 2016. Pour sélectionner cette infime minorité, l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) reçoit et questionne des réfugiés qui doivent justifier des persécutions dont ils ont été victimes pour avoir une petite chance d'être retenus. En plus de ce tri aussi sélectif qu'écœurant, la France a annoncé une aide financière tout aussi ridicule de 40 millions d'euros sur deux ans. Cette somme représente moins que le prix d'un seul des 24 hélicoptères vendus par la France au Koweit quelques jours auparavant.

Cela n'a pas empêché Cazeneuve de se faire mousser et de vanter l'*« aide aux réfugiés en situation de détresse »* apportée par la France. *« C'est pour nous une manière de dire que nous sommes ensemble dans cette épreuve* (…) *et que la France prend sa part »*, a-t-il osé dire.

Quand les voies de l'émigration officielle sont aussi bouchées et que la surpopulation est aussi dramatique dans les près de 3 000 camps de réfugiés au Liban, qui peut s'étonner que des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants risquent leur vie et s'en remettent aux pires trafiquants et passeurs pour atteindre l'Europe ?

Les gouvernants français ont une double responsabilité dans les morts de migrants syriens en Méditerranée : non seulement, par leurs interventions, ils participent à transformer le Moyen-Orient en un enfer, mais de plus ils empêchent les populations d'y échapper.

P. R.

L'Europe et les migrants : des sommets d'hypocrisie

Dimanche 25 octobre, un mini-sommet a réuni à Bruxelles les dix États membres de l'Union européenne censés être les plus concernés par l'afflux des migrants dans les Balkans, ainsi que la Serbie, la Macédoine et l'Albanie. L'objectif proclamé était de prendre en urgence des mesures pour aider la Slovénie qui, dans les jours précédents, avait demandé l'aide de l'Europe.

Depuis le 16 octobre, date à laquelle la Hongrie a fermé ses points de passage avec la Croatie, ce petit pays de deux millions d'habitants est confronté à l'arrivée massive de plus de 10 000 migrants chaque jour. Sous la pluie, marchant dans la boue, des colonnes franchissent la frontière slovène, traversant parfois à la nage la rivière qui marque la limite avec la Croatie. Une fois en Slovénie, ils doivent passer d'un camp à un autre, toujours à pied, afin de se faire enregistrer officiellement puis d'embarquer dans des trains ou dans des bus pour l'Autriche, puis l'Allemagne. À la veille du sommet européen, près de 40 000 migrants avaient déjà suivi ce circuit.

Le gouvernement slovène a déclaré ne pas être capable de faire face très longtemps à une telle situation, qui lui coûterait 770 000 euros par jour. Mais, si l'on considère les résultats de la réunion du 25 octobre, la solidarité des États les plus riches de l'UE restera très limitée, sinon inexistante. En effet il a été seulement décidé le déploiement immédiat d'un contingent de 400 gardes-frontière en Slovénie… et la mise en place d'une ligne téléphonique directe entre les cabinets des dirigeants de tous les pays concernés. Absolument rien pour soulager de la moindre manière la souffrance des migrants et permettre de les accueillir d'une façon plus digne.

La création de plusieurs milliers de nouvelles places d'accueil a été certes annoncée, mais en Grèce et dans les Balkans, de façon à éviter aux pays les plus riches d'y pourvoir. Dans ces pays aux moyens limités, cela se traduira très probablement par l'ouverture de nouveaux camps. Enfin, il faut relever que leur financement serait assuré en partie par le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies. L'Union européenne atteint des sommets de cynisme et de mesquinerie, condamnant des dizaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants à subir des conditions inhumaines.

Marc Rémy

MSF

Migrants en Slovénie.

Hollande en Grèce : en quête d'une image et de contrats

Les 22 et 23 octobre, Hollande est allé en visite officielle en Grèce. Il s'est fait applaudir au Parlement. Il a vanté le courage de Tsipras qui a accepté un compromis difficile pour rester dans la zone euro… grâce aux conseils de Hollande lui-même. De son côté, Tsipras a rendu hommage à la force de conviction du président français.

Après ces congratulations, ils ont envisagé leur future coopération pour aider la Grèce à mettre en œuvre les réformes nécessaires. Il faut bien sûr entendre par là les mesures d'austérité imposées à la population pour rembourser les créanciers internationaux.

Le gouvernement français propose donc de participer à la réforme de l'administration grecque, en particulier fiscale, en formant des agents aux pratiques de Bercy. Voilà qui ne risque pas d'effrayer les gros fraudeurs !

Quand la Grèce aura réussi à honorer pleinement ses obligations envers les créanciers, on pourra passer, selon Hollande, à l'étape suivante : la renégociation éventuelle de la dette, sans oublier que les puissances européennes doivent investir pour aider le pays à retrouver la croissance. D'ailleurs Hollande avait emmené dans ses bagages quelques représentants de grands groupes français susceptibles d'investir avec profit, c'est-à-dire de participer à la braderie des privatisations. Les ports, les routes, les chemins de fer, le gaz, l'électricité, les télécommunications : voilà peut-être de bonnes affaires pour Suez, la SNCF, Alstom, EDF ou Vinci, déjà implanté dans le BTP et la gestion des autoroutes grecques.

Il ne restait plus à Hollande qu'à évoquer la position stratégique de la Grèce *« notre frontière, pointe avancée de l'Europe »*, que celle-ci devrait aider financièrement à tenir le rôle de gardien de camps de rétention et à faire le tri entre les réfugiés acceptables par les pays d'Europe du Nord et les autres à renvoyer chez eux.

Hollande a joué son rôle de VRP de l'Europe et des industriels français et d'apôtre du réformisme raisonnable. Tsipras, à la recherche d'alliances, lui a donné la réplique. Un cinéma dérisoire qui ne peut faire oublier l'acharnement des puissances financières et des gouvernements à faire payer la crise à la population grecque, et aux autres.

Sylvie Maréchal

BCE : au service de la spéculation financière

Le 22 octobre, Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne (BCE), a déclaré qu'il avait la *« volonté et la capacité d'agir si nécessaire »* pour soutenir l'économie, indiquant que la BCE allait réexaminer sa politique monétaire lors de sa prochaine réunion, prévue le 3 décembre. Il fallait comprendre que, si besoin, des milliards supplémentaires allaient arroser encore les marchés financiers. Message bien reçu par la Bourse, dont les cours ont connu un rebond.

Pourtant, les robinets de la BCE sont déjà grands ouverts. Depuis mars 2015, un programme de rachat de dettes (dit Quantitative easing ou QE) a été lancé. Il consiste, pour la BCE, à racheter chaque mois pour 60 milliards d'euros de dettes privées et publiques. Les banques qui les détiennent se retrouvent alors à disposer de liquidités considérables, auxquelles s'ajoutent celles qu'elles peuvent emprunter auprès de la BCE à un taux d'intérêt quasiment nul. Mais tout cet argent ne stimule en rien la croissance, et encore moins l'emploi, car les capitalistes se refusent à investir, n'ayant eux-mêmes aucune confiance dans leur propre système.

Les milliards supplémentaires que Draghi pourrait décider de consacrer au QE continueront évidemment d'alimenter la spéculation. Jusqu'à la prochaine crise financière.

Jean Sanday

Portugal : manœuvres autour de la formation du gouvernement

Jeudi 22 octobre, le président Cavaco Silva a reconduit le Premier ministre de droite, Passos Coelho. Arrivé en tête aux élections du 4 octobre dernier, celui-ci ne dispose pas d'une majorité parlementaire.

Le chef du Parti socialiste, Antonio Costa, a contesté cette nomination, proposant de former un gouvernement de gauche qui pourrait bénéficier du soutien des députés du PS, du PC et du Bloc de gauche, une formation de la gauche dite radicale, qui ensemble sont majoritaires à l'Assemblée.

Costa s'est engagé à rompre avec les politiques d'austérité. Il est difficile d'accorder du crédit à une telle promesse quand on se souvient qu'entre 2009 et 2013 c'est un gouvernement socialiste qui a été le premier à mettre en œuvre une telle politique.

De leur côté, le PC et le Bloc de gauche semblent prêts à lui apporter leur soutien, à taire au moins provisoirement leur hostilité à l'Union européenne et à l'euro et à accepter le « cadre budgétaire européen », c'est-à-dire le contrôle financier européen et international.

Dans les jours qui viennent, Passos Coelho va présenter son gouvernement à l'Assemblée. L'opposition de gauche déposera une motion de censure. Pour ne pas être renversé, le dirigeant de droite devra parvenir à débaucher quelques-uns des députés PS les plus anticommunistes et pro-européens. Rien ne dit qu'il y arrivera.

Mais, quel que soit le gouvernement qui finira par se mettre en place, les travailleurs n'auront pas à en attendre quoi que ce soit. Il ne mettra pas fin à la politique d'austérité, ni aux reculs sociaux, aux bas salaires et au chômage. Costa et le PS promettent le retour de « l'État social », mais l'histoire récente n'incite guère à les croire. Et à quoi servirait-il de renouveler au Portugal l'expérience de Tsipras en Grèce ?

Les travailleurs et les militants ne peuvent décidément compter que sur leur mobilisation et sur leurs luttes pour ne pas continuer à payer la crise capitaliste.

Vincent Gelas

Pôle emploi : fermeture partielle

La direction de Pôle emploi a décidé de fermer toutes les agences, quatre après-midi par semaine, dans quatre régions : la Picardie, la Franche-Comté, la Corse et la Guyane. Cette décision, prise en juillet 2015, est effective depuis le 12 octobre à la suite d'un test dans 40 agences. Aujourd'hui, il s'agit d'une expérimentation mais sa généralisation est déjà annoncée pour le 1er janvier 2016 sur l'ensemble du territoire.

Comme à la Sécurité sociale ou dans les caisses de retraite qui ferment régulièrement leurs portes au public, c'est pour faire face au flux des demandeurs que la direction dit avoir pris cette décision. Celle-ci est contestée par les militants syndicaux de Pôle emploi qui y voient une nouvelle dégradation. Le matin, la fréquentation risque d'être en forte augmentation et l'après-midi, il ne sera plus possible d'entrer dans les locaux sans un rendez-vous.

Selon la direction, ce serait un moyen d'améliorer le suivi des chômeurs puisque grâce à leur rendez-vous ces derniers pourraient être mieux écoutés par leur conseiller. Mais rien ne dit qu'ils pourront l'obtenir rapidement, en particulier dans les régions où le taux de chômage est très élevé, vu le nombre de demandeurs en charge par conseiller.

De plus la direction de Pôle emploi, qui parle de « révolution digitale », veut imposer que certaines démarches se fassent par Internet, ce que des militants syndicaux dénoncent en parlant de « fracture digitale ».

En effet, bien des chômeurs sont peu habitués à se servir d'Internet, d'autres ont dû abandonner leur liaison Internet pour réduire une de leurs dépenses, sans parler de ceux qui se sont vu couper le téléphone faute d'avoir pu payer la facture. Cette mesure n'aidera en aucun cas les chômeurs à retrouver un emploi et aura pour effet de rendre leur vie plus difficile. Mais la direction de Pôle emploi pourra continuer à économiser en personnel alors que le nombre de chômeurs ne cesse de progresser.

Depuis la mise en place de cette mesure, il y a eu un certain nombre de réactions. La CGT Pôle emploi Picardie a appelé à une journée de grève dans les agences pour protester contre cette réorganisation de l'accueil. À Ham, dans la Somme, à Compiègne dans l'Oise, Soissons et Laon dans l'Aisne et dans d'autres villes, des rassemblements devant des agences de Pôle emploi ont eu lieu pour s'adresser aux chômeurs et distribuer des tracts.

Les agents de Pôle emploi ont raison de combattre cette mesure qui va encore aggraver la situation des chômeurs les plus défavorisés et, du même coup, rendre l'exercice de leur métier plus difficile.

Correspondant LO

Soins dentaires : la sélection par l'argent

Une étude confirme ce que l'on savait depuis longtemps : sur 500 patients ayant eu à faire des prothèses ou des implants dentaires, 200 devraient payer plus de 1 000 euros de leur poche. Une couronne payée 120 euros par le dentiste est souvent facturée au patient plus de 500 euros. Les dentistes se justifient en invoquant leur faible rémunération pour les soins courants, qui les obligerait à se rattraper sur ce type de matériel. Mais il n'y a aucune transparence sur les prix qu'ils pratiquent, ni sur ceux des prothésistes. Les remboursements de la Sécurité sociale sont ridicules et, les mutuelles étant souvent loin de tout prendre en charge, c'est le malade qui paye souvent l'essentiel.

Résultat, lorsque la dépense dépasse 1 000 euros, l'étude montre qu'un patient sur deux renonce aux soins. Au-delà de 2 000 euros, seul un patient sur cinq mène les soins à leur terme. Avec comme conséquence, outre l'aspect esthétique, des difficultés à s'alimenter, des risques de complications cardiovasculaires et des risques accrus de diabète.

Voilà comment on peut devenir « sans dents » faute d'argent, au 21e siècle, dans un pays riche et doté de toutes les techniques modernes de soin.

Serge Fauveau

Impôts : adressez-vous à votre clavier

Une note interne du service des impôts des Alpes-Maritimes donne consigne aux agents de ne plus remettre certains documents aux contribuables et de *« limiter fortement le traitement en direct »* des problèmes qu'ils viennent leur soumettre. *« Plutôt que de faire des queues inutiles, ils ont maintenant d'autres moyens à leur disposition pour leurs démarches »*, a dit le directeur départemental des finances publiques pour justifier sa note. Le ministre des Finances, Michel Sapin, en rajoute en expliquant que *« le service est meilleur pour les usagers s'il est fait sur Internet »*.

Le seul vrai motif de cette consigne est que le gouvernement fait des économies, en diminuant le personnel, aux Impôts, comme dans les autres services publics. Les syndicats estiment à environ 25 000 le nombre d'emplois perdus aux Impôts entre 2002 et 2012, sur un total d'environ 115 000 agents auxquels s'ajoutent près de 5 000 postes perdus en 2013 et 2014. Et pourtant, le travail ne diminue pas dans les centres des impôts, au contraire. Les agents des impôts sont submergés de travail, et dans les Alpes-Maritimes, certains jours, plus de 2 000 personnes se pressent dans les agences.

Alors, renvoyer les contribuables à Internet ne règlera rien car, par ordinateur, on ne peut ni dialoguer ni poser toutes ses questions. De plus, beaucoup de contribuables, entre autres les personnes âgées, n'ont pas Internet ou peinent à s'en servir. La vraie solution serait d'embaucher massivement aux Impôts, mais pour Sapin et le gouvernement les économies passent avant tout, aux dépens de la population.

Cédric Duval

LO

L'attente dans un centre des impôts de Marseille.

Travail du dimanche : le patronat et ses serviteurs en campagne

La loi Macron a élargi les possibilités d'ouverture de commerces le dimanche. Mais cela ne suffit pas au patronat qui continue sa campagne pour être affranchi de toute contrainte, sur cette question comme sur bien d'autres.

Dans les ZTI (zones touristiques internationales), pour les boutiques de moins de onze salariés, l'ouverture du dimanche n'est soumise qu'à un référendum auprès du personnel, même si elles appartiennent à de grandes enseignes. On imagine le chantage à l'emploi et les pressions exercées sur les employés afin d'obtenir leur accord. Mais pour les commerces de plus de onze salariés, un accord de branche ou d'entreprise avec les syndicats est nécessaire. Ainsi, dans le centre commercial Beaugrenelle, dans le 15e arrondissement de Paris, le premier à avoir ouvert un dimanche depuis l'adoption de la loi, la plupart des grandes enseignes, la Fnac, Marks et Spencer ou H&M, avaient dû rester fermées, faute d'accord. Une contrainte inacceptable pour le patronat !

Dans *Le Figaro* du 24 octobre, Claude Boulle, le patron de l'UCV, un syndicat patronal qui regroupe des commerces comme les Galeries Lafayette ou C&A, s'est plaint *« des grandes réunions avec des organisations syndicales au niveau d'une enseigne ou d'une branche, forcément compliquées et chronophages »*. Ce serait tellement plus simple si la décision du seul patron suffisait !

Les salariés du commerce qui ont manifesté le 15 octobre contre le travail du dimanche ont tout intérêt à rester mobilisés face à un patronat rapace qui, si on lui donne la main, vous dévore le bras, avant de s'attaquer à l'autre.

Hélène Comte

Logidis – Colomiers : grève contre un licenciement

**Logidis est le centre logistique des supermarchés Carrefour, Carrefour Market, Shopi, 8 à huit, Marché plus, Promocash du Sud-Ouest.
Le centre de Colomiers, dans la banlieue toulousaine, regroupe près de 300 travailleurs dont une grande majorité de préparateurs de commandes et caristes, auxquels il faut ajouter une centaine d'intérimaires.**

Les conditions de travail sont dures : jusqu'à 1 200 paquets à préparer par jour, soit 12 à 13 tonnes de marchandises manipulées. Les salaires sont de l'ordre du smic. Un préparateur de commandes gagne 1 300 euros net (hors primes), avec une vingtaine d'années d'ancienneté. Un cariste gagne 1 700 euros net. Les avertissements pleuvent pour des riens ; les travailleurs doivent subir le harcèlement de certains chefs d'équipe, et à cela s'ajoute depuis quelque temps l'angoisse du futur, car Logidis veut déplacer le centre.

C'est dans cette ambiance que, vendredi 16 octobre, ils apprenaient le licenciement d'un travailleur, en poste depuis 17 ans et âgé de plus de 50 ans. Scandalisés par l'injustice de cette mesure car, pour eux, le patron n'avait aucune raison valable, une quarantaine d'ouvriers de son équipe se sont immédiatement mis en grève, relayés ensuite par ceux de l'équipe d'après-midi. Et pendant une semaine, de 5 h jusqu'à 21 h, chaque jour à l'entrée du centre, ils ont manifesté, parlé avec ceux qui rentraient pour tenter de les convaincre de les rejoindre, retardé ou bloqué les camions qui entraient et sortaient. Un huissier convoqué par le patron était chargé d'assurer « la liberté du travail ».

Le patron refusant de revenir sur le licenciement, les grévistes ont demandé le reclassement en CDI de ce travailleur au Carrefour Market de Colomiers, près de chez lui car il ne conduit pas. Finalement, la direction de Logidis a négocié avec les syndicats un CDI en contrat GEL (Groupement d'employeurs logistique) sur Colomiers et a accepté d'échelonner le paiement des retenues des jours de grève : un jour par mois.

Même si ce type de contrat GEL ne protège pas vraiment les travailleurs de la précarité ou de l'aggravation des conditions de travail, cette grève qui s'est terminée lundi 26 octobre aura empêché qu'un travailleur se retrouve sur le carreau.

Correspondant LO

Clinique du Pont de Chaume – Montauban : en grève

**Depuis le 22 octobre, près de la moitié des salariés de la clinique du Pont de Chaume à Montauban, qui emploie près de 500 personnes, est en grève reconductible.
Les raisons de la colère ne manquent pas : non-revalorisation des salaires, dégradation des conditions de travail avec un manque de moyens humains et matériels : sous-effectif, locaux mal adaptés dans certains services…**

La mobilisation est telle que la majorité des patients a dû être transférée dans d'autres établissements. Alors que dans le privé, il n'y a pas d'obligation de service minimum, la direction, soutenue par l'Agence régionale de santé, a massivement réquisitionné des grévistes, qui, dans certains services, se retrouvent parfois en sureffectif, contrairement au reste du temps !

La direction met en avant les embauches des dernières années, mais ce sont essentiellement des postes d'encadrement ou administratifs qui ne renforcent pas les équipes de soins. Le directeur pleure misère en raison de la baisse des tarifs mais reste silencieux sur les dividendes versés aux actionnaires. En plus, la clinique, une des plus importantes de la région, a bénéficié de la part du gouvernement de 2 millions d'euros au titre du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et n'a donc pas perdu d'argent, mais a fait au moins 1,4 million d'euros de bénéfices. Pendant que le ministère de la Santé programme un plan d'économies de 3 milliards d'euros et 22 000 suppressions d'emploi, l'ARS et le gouvernement ne lésinent pas pour aider les patrons de cliniques privées à soigner leurs profits.

Depuis jeudi 22 octobre, les grévistes enchaînent les manifestations dynamiques devant la préfecture et la clinique dont ils bloquent l'accès, sauf pour les piétons et les ambulances. Malgré l'intransigeance de la direction, les personnels des Urgences ont décidé mardi 27 octobre de rejoindre le mouvement, entraînant la fermeture du service. Et mercredi 28 octobre un rassemblement de soutien était organisé à l'entrée de la clinique à partir de 6 h30.

En 2010 les salariés avaient fait grève pendant 18 jours pour obtenir satisfaction, et sont bien décidés cette fois encore à aller jusqu'au bout.

Correspondant LO

Hôpitaux de Paris (AP-HP) : Hirsch veut imposer sa réforme

Finalement, après des mois de mobilisation marqués par cinq journées de grève et l'hostilité d'une grande partie du personnel à son projet, les rencontres entre Martin Hirsch, le directeur de l'AP-HP, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, et la CFDT – l'un des sept syndicats représentés parmi le personnel – ont débouché sur un accord.

Dans la circulaire publiée, deux concessions semblent destinées à faire passer la pilule de cet accord impopulaire : d'une part la direction renonce à défalquer du temps de travail les 30 minutes de temps de repas, d'autre part l'horaire quotidien en 7 h 36, donnant droit à 18 jours de RTT, serait maintenu.

Mais en réalité, une aggravation considérable des conditions de travail du personnel hospitalier est introduite. Les nouvelles embauches seront conclues sur la base d'une journée à 7 h 30, ce qui supprime entre deux et six jours de repos sur l'année par rapport au système en place. D'autres salariés pourront être soumis à cet horaire, sur la base du volontariat, en principe ; mais chacun sait ce que cela signifie dans un service en perpétuel sous-effectif… La répartition des heures de présence sur la journée signifie la généralisation de la « grande équipe » de dix ou douze heures où le salarié ne connaît ses horaires précis de travail qu'au dernier moment. Enfin, des formules vagues sur la prise en compte des très fréquents dépassements d'horaires, par le paiement de 18 heures supplémentaires sur l'année, cachent mal une individualisation sans limite des horaires de travail.

Mardi 27 octobre, le texte de la circulaire reprenant les conclusions de l'accord a commencé à circuler parmi le personnel. Les réactions sont diverses, et certains sont soulagés d'avoir « sauvé » la demi-heure de repas. Mais l'inquiétude demeure quant aux indispensables jours de repos, et à l'aggravation prévisible des conditions de travail, que Hirsch tente de faire passer en force puisque le seul syndicat qu'il ait trouvé pour apposer sa signature ne représente que 18 % des voix aux élections professionnelles. On est loin des « accords majoritaires » dont se gargarisent le patronat et le gouvernement pour aggraver le sort des travailleurs concernés.

Quel que soit l'enrobage du plan Hirsch, plan d'économies refusé depuis des mois par une grande partie du personnel de l'AP-HP, il reste inacceptable et… inaccepté.

Correspondant LO

LO

Manifestants le 11 juin 2015.

Air France : la direction toujours à l'offensive

Lundi 26 octobre, le jour même où la direction d'Air France débutait ses entretiens préalables aux sanctions contre 18 salariés qu'elle accuse de violences ou de dégradations, son DRH (directeur des ressources humaines) a choisi de s'exprimer sur deux pleines pages du *Parisien*.

Le rassemblement du 22 octobre.

Ce cadre dirigeant, rendu célèbre pour avoir perdu sa chemise lors du comité central d'entreprise (CCE) où il annonçait 2 900 suppressions d'emplois, ne dit pas un mot des témoins revenus sur leurs déclarations contre des salariés qu'Air France veut licencier avant même leur procès. Rien non plus des vidéos qui témoignent en faveur de travailleurs parfois arrêtés au petit matin, placés deux jours en garde à vue et agonis d'insultes par le gouvernement, le patronat, la droite et l'extrême droite.

Alors que ces salariés, mis à pied parfois sans salaire, risquent trois ans de prison, 45 000 euros d'amende et un licenciement, on ne peut qu'être écœuré des omissions délibérées du DRH. Mais sa présentation des faits est dans l'ordre des choses. Car *« les vérités du DRH d'Air France »*, selon la une du quotidien, riment avec les mensonges de son patron. Et lui n'en démord pas : il veut imposer à tous ses salariés, pilotes ou non, des hausses de productivité de 10 à 20 %. Et s'ils refusent, il veut le leur faire payer.

Dans cette interview, ce haut cadre se présente en incompris, alors qu'il ne chercherait qu'une chose, *« que la boîte reparte de l'avant »*. Il aurait pu ajouter : et que ses salariés filent doux. Car il peut faire assaut d'hypocrisie, il ne trompe personne.

Politique de communication oblige, il en fait des tonnes. Il exhibe sa qualité de membre du PS comme si c'était un label social ! Il décrit même les syndicalistes comme *« des bienfaiteurs de l'humanité »*, ajoutant que des responsables syndicaux, dont certains même de la CGT prétend-il, lui auraient envoyé des sms de soutien après le CCE du 5 octobre. Autant ménager ceux avec lesquels il négocie, et dont il espère qu'ils finiront par avaliser les nouveaux sacrifices que la compagnie veut imposer à ses salariés.

Trois contrats pour les pilotes

Car c'est encore et toujours de cela qu'il s'agit quand il annonce, au nom d'Air France, proposer trois contrats de travail aux pilotes. Premier cas : leur salaire ne baisse pas s'ils acceptent de travailler plus longtemps. Deuxième cas : ils gagnent un peu plus pour beaucoup plus de travail. Dernier cas : ils refusent ces sacrifices et leur salaire baisse.

Le DRH de la compagnie se moque bien de savoir – et il ne peut l'ignorer – que, même s'ils le voulaient, de nombreux pilotes ne pourraient pas faire une centaine d'heures de vol de plus à salaire constant : chaque année, ils sont des dizaines, voire des centaines à devoir arrêter de travailler avant décembre, car ils ont déjà atteint la limite maximum légale de 850 heures annuelles de vol. Et il ne dit pas quel passager aurait envie de monter dans un avion ayant aux commandes un pilote devant enchaîner les heures pour compenser une baisse de salaire.

En revanche, ce porte-parole de la compagnie dit vouloir étendre ce système aux hôtesses et stewards. Et ensuite, à qui le tour ?

Tout le personnel est visé

En fait, tout le personnel est visé. Et l'on voit bien pourquoi quand, après avoir reconnu qu'Air France va *« enfin afficher des résultats positifs »*, loin donc de la faillite qu'agite la direction, il cite en exemple British Airways qui *« a une rentabilité à deux chiffres »*. Faire au moins du 10 % de profits, c'est l'objectif de la direction de la compagnie. Alors qu'elle affiche déjà un taux de remplissage record de ses avions, avec plus de 90 % des sièges occupés et un chiffre d'affaires au plus haut, elle entend s'assurer une marge accrue sur le dos du personnel.

En cela Air France ne fait pas exception. Partout les patrons s'attaquent aux salaires et conditions de travail. Le patronat fait la guerre aux travailleurs. Ce n'est pas leur chemise, c'est leur peau qui est en jeu. Et il voudrait que les travailleurs se laissent faire ?

Correspondants LO

La colère qui couve

150 travailleurs de la DGI de Roissy (ateliers de la Maintenance) étaient venus accompagner, le 26 octobre, un de leurs camarades de travail mis à pied et menacé de licenciement après les événements du 5 octobre, que la direction avait convoqué à Roissy-Pôle, au siège de la DGI.

Prudente, elle avait fait déployer CRS, vigiles et gens des RG autour des locaux. Car, si elle veut faire croire que ceux qu'elle qualifie de voyous sont des cas isolés, elle sait que la grande majorité de ses salariés, outre son chantage aux licenciements, ont toujours en travers de la gorge le mépris dont ses représentants ont fait preuve le 5 octobre vis-à-vis du personnel. Or c'est précisément ce mépris de classe, ressenti bien au-delà des présents au CCE, qui avait déclenché les incidents ce jour-là.

Mardi 27 et les jours suivants, la ronde des convocations des travailleurs, cette fois du Fret, allait se poursuivre, avec encore des présents venus, en grève, parfois de loin sur la plate-forme, marquer leur soutien à leurs camarades. À Orly, à l'autre bout de la région parisienne, l'intersyndicale de la DM (ateliers et hangars de la Maintenance) prévoit, elle, un rassemblement de soutien aux camarades de Roissy traînés en conseil disciplinaire.

Dans les ateliers, les services, même là où il y a beaucoup de cadres, d'intérimaires et de personnel de sociétés sous-traitantes, comme à Paray-Vieille-Poste (près d'Orly), la réaction des salariés est unanime pour condamner les sanctions de la direction, pour se dire écœuré, scandalisé par ses attaques incessantes.

Ce soutien aux travailleurs pris en otages par la direction s'exprime de bien des façons : financière, pour les aider à compenser leur salaire suspendu en tout ou partie ; active, quand plusieurs milliers de salariés de la compagnie, des ouvriers aux pilotes, se sont rassemblés, jeudi 22, près de l'Assemblée nationale, rejoints par des travailleurs, des syndicalistes d'autres secteurs (Ratp, Sncf, assurances, chimie, automobile…), qui se sentaient à juste titre concernés par les attaques patronales et gouvernementales à Air France. Cela s'est vu, et même des salariés de la compagnie qui n'avaient pas manifesté ce jour-là ont dit avoir apprécié le soutien d'autres travailleurs.

On ne saura peut-être pas rapidement ce que décideront les conseils de discipline. Mais il n'est pas question d'en rester là. D'autant que, le 2 décembre, va s'ouvrir le procès de ces travailleurs, devant une justice qui, après la police, vient à la rescousse du patron licencieur.

Devant les locaux de la direction à Roissy, des travailleurs en grève disant leur refus des sanctions recueillent souvent les coups de klaxon chaleureux et les encouragements de véhicules de passage. De quoi se dire que, non seulement à Air France, mais partout il faut faire entendre et organiser la colère du monde du travail.

Correspondants LO

Safety – Fondettes : Sandvik veut fermer une usine

La direction de Safety-Prod vient d'annoncer la fermeture d'une des deux usines du site de Fondettes en Indre-et-Loire. Cela concerne 45 emplois, soit 24 % de l'effectif de l'établissement.

Safety-Prod est une filiale à 100 % de la multinationale suédoise Sandvik, numéro un mondial pour les outils coupants, avec plus de 47 000 salariés de par le monde et un chiffre d'affaires de 9,5 milliards d'euros pour l'exercice 2014. Ce n'est donc pas l'artisan du coin.

En mars 2015, le groupe avait annoncé son objectif de réduire le nombre de ses usines au niveau mondial de 150 à 125, sous le prétexte d'améliorer sa rentabilité.

À Fondettes, les travailleurs s'inquiétaient déjà pour leurs emplois car ils avaient connaissance de la fermeture d'usines aux États-Unis, en Suède, en Finlande et en Allemagne, ainsi que de deux au Brésil. Le départ précipité il y a un mois de la directrice de l'établissement, qui avait opté pour une mutation dans le groupe, avait fini par convaincre que des mauvais coups étaient en préparation.

D'autant que les effectifs n'ont cessé de baisser au fil des ans, les départs n'étant pas remplacés par des embauches. Il y a dix ans, Safety-Prod comptait encore 345 salariés sur les deux usines, et seulement 186 aujourd'hui. Le groupe n'a pas cessé de mettre en concurrence les différentes filiales et unités de production. En décidant d'attribuer les volumes de commandes sur ses propres critères, il lui est donc facile de mettre une unité dans le rouge en baissant les commandes sur plusieurs années, et ensuite de décréter sa fermeture.

Là comme ailleurs, la recherche de rentabilité a un objectif bien précis : accroître la part des actionnaires. Les chiffres sont éloquents : avant la crise de 2008, les actionnaires du groupe faisaient main basse en moyenne sur un peu moins de 50 % du résultat net, mais depuis deux ans ils pompent sous forme de dividendes plus de 70 voire 80 % des bénéfices réalisés. C'est ainsi qu'en pleine baisse d'activité le groupe a distribué sur deux ans 930 millions de dividendes, pour un bénéfice net de 1,16 milliard.

Enfin, le groupe Safety, comme bien d'autres, s'était mis sur les rangs pour obtenir le maximum d'aides publiques. Il l'a fait notamment grâce à la création en 2005 du Ceroc, Centre de recherche sur les outils coupants financé en grande partie par les collectivités locales et par la région à hauteur de 5,5 millions, le groupe se contentant d'apporter 3,5 millions pour les frais de fonctionnement. À l'époque, l'ensemble des élus de la région justifiaient ce cadeau à la multinationale car cela ne devait pas manquer de pérenniser l'emploi à Fondettes.

Lors du compte-rendu fait par les délégués à la suite de la réunion convoquée par la direction pour annoncer la nouvelle, les travailleurs ont appris qu'en plus le licenciement de 45 travailleurs de l'usine B permettrait au patron une économie de 2,5 millions. Cela en a révolté plus d'un.

D'autant qu'à l'usine A, qui produit des plaquettes d'outils coupants, les travailleurs sont depuis des années en sous-effectif permanent, ce qui se traduit au niveau de la production par de nombreuses semaines hautes à 40 heures.

L'idée d'imposer le reclassement à l'usine A de tous les travailleurs de l'usine B menacés de licenciement, est donc largement partagée. Mais il faudra l'imposer à Sandvik et, si la direction voudrait aller vite et éviter les vagues, elle craint aussi la réaction des travailleurs, qui ont encore deux mois devant eux pour organiser la riposte.

Correspondant LO

La Poste – Lyon : la réorganisation ne passe pas

Les facteurs de Lyon Centre sont en grève depuis lundi 19 octobre contre le projet de réorganisation émanant de la direction de La Poste.

Trois bureaux devaient être réorganisés en même temps : Lyon 03, Lyon 08 et, à Lyon Centre, la distribution des 1er et 5e arrondissements. Cette réorganisation prévoyait la réduction du nombre de tournées de facteurs en raison d'une prétendue baisse d'activité, mais aussi l'intégration dans la charge de la plupart des colis, jusque-là distribués par les salariés de la filiale Coliposte. La direction compte ainsi se débarrasser d'eux sans difficulté, du fait de la précarité de leur statut.

Bien que cette restructuration concerne les plus gros établissements du département, les syndicats ont réagi en ordre dispersé : FO a déposé un préavis de grève sur les trois établissements, puis l'a retiré. La CGT n'en a déposé que pour Lyon 08 mais pas pour Lyon 03 où elle a signé un accord avec la direction, ni pour Lyon Centre. Et SUD a déposé un préavis illimité, mais sur le seul bureau de Lyon Centre.

Malgré ce cafouillage syndical, des agents de tous les services de Lyon Centre se sont mis en grève, y compris ceux qui ne sont pas impactés immédiatement par cette restructuration. Car, dans tous les services, les départs non remplacés et les dégâts des précédentes réorganisations ont laissé des traces.

Chaque jour, en assemblée générale, les grévistes décident de la conduite de leur mouvement. Tous sont soucieux de convaincre leurs collègues non grévistes de les rejoindre et organisent des visites dans les autres bureaux dans le but d'étendre leur grève.

À leur demande, un nouveau préavis a été déposé par SUD pour tous les bureaux du département, qui devait prendre effet mardi 27 octobre. Les grévistes savent bien que, pour faire reculer La Poste sur un projet national, il faudra plus qu'un mouvement local. Mais ils savent aussi que, pour arrêter de subir, il faut commencer par relever la tête.

Correspondant LO

LO

Le Chameau – Cahan : fermeture programmée

Les travailleurs de l'usine Le Chameau à Cahan, dans l'Orne, ont appris avec colère sa fermeture, programmée d'ici quatre mois.

Cette entreprise, fabriquant des bottes de caoutchouc haut de gamme, a été revendue par la société Lafuma à un fonds d'investissement, Marwyn Partner. Ce fonds a bien sûr reçu d'importantes subventions de l'Europe et du conseil général de l'Orne pour se développer. Mais l'impression était déjà qu'au contraire la direction cherchait à fermer le site : des stocks de bottes s'entassaient au lieu d'aller à la vente, et le nouveau directeur, Ziegler, avait déjà organisé le licenciement de 56 salariés avec la fermeture de l'entreprise Bel Maille près de Roanne, avant de venir sévir à Cahan. Depuis septembre, ce directeur a d'ailleurs disparu. Il est clair que ce fonds veut tirer le maximum de profits de cette entreprise, fermer le site et transférer la production au Maroc, où il dispose d'une autre usine. Et tant pis si cela crée de nouveaux chômeurs.

Vendredi 23 octobre, une réunion du comité d'entreprise devait dire quel avenir attendait les 55 travailleurs du site. Les travailleurs, leurs familles, les élus et des gens du coin s'étaient réunis dans la cour de l'entreprise et, à l'annonce de la fermeture, les réactions de colère ont fusé : *« À poil ! Quatre ans ferme et tous dehors ! Patrons voyous ! »* Un tas de pneus a rapidement pris feu. Certaines familles ne cachaient pas leur inquiétude : comment retrouver du travail dans cette région où la plupart des entreprises ont fermé ?

Une heure après l'annonce de la fermeture, tout le monde restait dans la cour de l'usine, parlant de ce qu'il fallait faire. Le nouveau directeur des ressources humaines a tenté de calmer les esprits, parlant vaguement de compensation financière ; qui trouverait du travail plus loin aurait droit à une indemnité correspondant à l'augmentation de son trajet. Mais ce n'est pas la question ! Marwyn Partner a emmagasiné des bénéfices aux dépens des travailleurs et, si elle les licencie, elle a largement les moyens de payer des indemnités conséquentes.

Pour le moment, les élus du département et de la région, présents lors de l'annonce du plan de fermeture, ne font rien pour reprendre l'argent donné aux patrons et les obliger à payer des indemnités correctes. Il va pourtant falloir les y contraindre.

Correspondant LO

Hôtel W Paris-Opéra : une grève victorieuse

Mercredi 21 octobre, les salariés de la société sous-traitante Luxe et traditions, en charge du service hébergement de l'hôtel cinq étoiles W Paris-Opéra, ont gagné après plus de trois semaines de grève. Soutenus par le syndicat CGT des salariés des hôtels de prestige et économiques, ils ont obligé leur direction à satisfaire une bonne partie de leurs revendications et à payer les jours de grève.

Les travailleurs de l'hôtel W Paris-Opéra en manifestation le 2 octobre.

Au titre de l'égalité de traitement avec les salariés directement employés par l'hôtel W Paris-Opéra, les travailleurs de Luxe et traditions ont obtenu le paiement double des jours fériés, jusque-là majorés de 50 %, le remboursement intégral de la carte Navigo, une prime de panier de 7 euros par jour au lieu de 2 euros actuellement. Ils ont aussi imposé la revalorisation de leur qualification, ce qui représente globalement une augmentation de plus de 180 euros net par mois, et la transformation des huit CDD en CDI.

Même s'ils n'ont pas réussi à faire céder la direction sur le treizième mois, les grévistes du W Paris-Opéra considèrent cet accord comme un succès, obtenu grâce à leur détermination et leur sang-froid, qui leur a permis de ne pas céder aux provocations. Pour fêter la victoire, ils ont maintenu la manifestation du lendemain, jeudi 22 octobre, et sont allés en cortège depuis l'hôtel Prince de Galles rejoindre le rassemblement des travailleurs d'Air France.

Cet épisode fait suite à plusieurs autres luttes victorieuses des personnels des hôtels de luxe. Pendant la Fashion week, fin septembre, une grève d'un jour au Park Hyatt Paris-Vendôme avait aussi permis d'obtenir la majoration à 100 % des jours fériés, un ticket restaurant à 7 euros, au lieu de 4 euros, et la prise en charge intégrale de la carte Navigo. Quelques jours après, ces avancées étaient élargies au personnel du Hyatt Madeleine. L'année précédente, toujours pendant la Fashion week, les salariés de ces deux hôtels Hyatt avaient arraché des augmentations significatives de salaire, de 380 à plus de 500 euros par mois selon les cas.

Les travailleurs des hôtels de luxe sont aux premières loges pour mesurer ce qu'est le parasitisme des riches. C'est une raison supplémentaire de se battre contre le mépris et l'injustice sociale, pour la fin du recours à la sous-traitance, pour de meilleurs salaires et conditions de travail.

Valérie Fontaine

SNCF Rouen-Amiens : vacherie de train

Mardi 20 octobre, un train a percuté deux vaches entre Abancourt et Serqueux, sur la ligne Amiens-Rouen, à la vitesse de 139 km/h. Le conducteur a actionné le freinage d'urgence mais n'a pu empêcher le choc, qui a provoqué une panne générale du système de freinage, de l'alimentation électrique, du sifflet et des signaux d'alarme permettant de prévenir les agents des stations traversées. Le train fou a poursuivi sur sa lancée pendant 19 km.

Heureusement, le conducteur a pu se servir de son téléphone mobile pour alerter les agents des gares traversées. Le contrôleur présent à bord a regroupé les voyageurs à l'arrière du train pour limiter les dégâts, en cas de collision. Quand le train a amorcé une montée, il a beaucoup ralenti, ce qui a permis au conducteur de sauter sur les voies et d'installer des cales sous les roues pour éviter que la rame ne parte dans l'autre sens. Grâce au sang-froid de ces deux cheminots, le pire a été évité.

À la suite de cet incident, alors que l'enquête était encore en cours pour déterminer les raisons des pannes, les conducteurs de Sotteville ont exercé leur droit d'alerte pendant deux jours, refusant de conduire ce type de train.

Finalement, les experts ont constaté que les malheureuses vaches sont passées sous le train au moment de la collision, arrachant des câbles d'alimentation électrique ainsi que des conduites de frein. La direction de la SNCF a promis de modifier et de protéger tous les systèmes de freinage et d'électricité en dessous de ces trains et de les équiper de parebuffles, dont la plupart des trains sont d'ailleurs pourvus.

Au fond, c'est reconnaître qu'elle porte une grande part de responsabilité dans ce qui vient d'arriver. Mais il n'est pas sûr qu'elle le claironne devant la presse, il est plus facile d'accuser des vaches… qui ne peuvent pas répondre.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte Ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) Dépôt légal octobre 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin - Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Palestine-Israël : les provocations de Netanyahou

REUTERS

De jeunes Palestiniens affrontant l'armée israélienne .

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahou, a provoqué de nombreuses réactions quand il a déclaré le 21 octobre, dans un discours officiel, que l'extermination des Juifs lors de la Seconde Guerre mondiale était en fait l'idée d'un dignitaire palestinien musulman de l'époque, le mufti de Jérusalem. Ce qui revient presque à exonérer Hitler et sa bande de nazis de leur responsabilité dans ce génocide.

Cette déclaration serait ridicule si elle n'était pas destinée à justifier une politique antipalestinienne aux conséquences de plus en plus dramatiques. Depuis des semaines, le sentiment de révolte des Palestiniens est tel que des jeunes prennent des Israéliens pour cible, se précipitant sur eux avec une voiture bélier ou simplement armés d'un couteau.

Un bilan provisoire de ces dernières semaines fait état de huit Israéliens tués et de dizaines de blessés, alors que la répression exercée par les forces israéliennes a fait plus de 55 morts et 1 200 blessés chez les Palestiniens.

Le gouvernement israélien ne se reconnaît pourtant aucune responsabilité dans la situation, déclarant au mépris de l'évidence que ce sont les dirigeants palestiniens, ceux de Cisjordanie et de Gaza, qui incitent les jeunes à la révolte.

C'est pourtant l'État israélien qui se sert de sa puissance militaire, appuyé par les pays impérialistes, à commencer par les États-Unis, qui opprime la population palestinienne depuis des décennies en maintenant les territoires sous occupation. Toujours plus insupportables, les déclarations douteuses de Netanyahou sur le génocide des Juifs européens viennent appuyer sa propagande tendant à présenter l'État d'Israël comme l'innocente victime d'une population arabe animée par la haine des Juifs depuis l'époque du mufti.

Ce sont pourtant les guerres menées par Israël contre la population de la bande de Gaza, la colonisation sans cesse accrue, avec à présent 400 000 colons israéliens en Cisjordanie et 200 000 autres dans la partie palestinienne de Jérusalem, qui font monter sans cesse la tension. Ce sont les dirigeants israéliens qui, en privant les Palestiniens de droits, de liberté de circulation, de leurs terres, creusent un fossé de sang entre les deux peuples.

Et ce n'est pas la dernière provocation en date de la ministre israélienne, Tzipi Hotovely, exprimant le 26 octobre son rêve *« de voir le drapeau israélien flotter sur le mont »* du Temple, c'est-à-dire sur l'esplanade des mosquées, qui va rassurer les Palestiniens sur leur avenir.

Lucien Détroit

Migrants de Calais et d'ailleurs : liberté de circulation et d'installation !

Mercredi 21 octobre le ministre de l'Intérieur Cazeneuve s'est rendu pour la septième fois à Calais, sur le site où s'entassent désormais 6 000 migrants qui espèrent passer en Grande-Bretagne. Le politicien socialiste en campagne électorale s'en est tenu à son plan de communication : un peu de compassion, beaucoup de répression.

Cazeneuve a donc annoncé, ou confirmé, la fourniture de tentes chauffées pour 200 femmes et enfants d'une part, l'arrivée de 300 gendarmes et 160 CRS supplémentaires d'autre part, et de nouvelles expulsions et des déplacements pour couronner le tout. Car, depuis des semaines et encore au moment même où Cazeneuve intervenait, la police embarque des migrants par dizaines à chaque rafle et les emmène dans des centres de rétention aux quatre coins du pays. Certains y sont bouclés pendant quelques jours, puis relâchés en terre inconnue. D'autres sont expulsés, sans autre forme de procès. Ce sont des opérations purement policières, sans décision de justice, que le gouvernement voudrait cacher et que les associations qualifient à juste titre d'illégales.

Ce dont le ministre ne parle pas, c'est-à-dire le peu qui permet à ces 6 000 personnes de survivre, au sens littéral du terme, est laissé à la bonne volonté des associations et à la solidarité des braves gens. En revanche, Cazeneuve promet de relever les grilles d'accès au Tunnel sous la Manche, de renforcer les contrôles, de multiplier les expulsions. Le fait que, depuis le 1er juin, 18 personnes aient péri en tentant le passage de Calais ne lui fait pas bouger un cil. L'État français, puissance qui par ses interventions est un des responsables des guerres et de la misère que fuient les migrants, ne leur offre sur son sol que matraques et barbelés.

Paul Galois

« 14/19 la Mémoire nous joue des tours » par la Compagnie Jolie Môme

Du 31 octobre au 20 décembre, la Compagnie Jolie Môme reprendra son spectacle sur la Première Guerre mondiale. Représentations les vendredis et samedis à 20 h 30, les dimanches et le 11 novembre à 16 h, exceptés les vendredis 13 novembre, 11 et 18 décembre qui seront consacrés au dîner-spectacle « Paroles de mutins ! ».

Ceux qui ont déjà vu le spectacle seront invités s'ils amènent au moins trois nouveaux spectateurs lors d'un des trois premiers week-ends de représentation (du 31 octobre au 15 novembre).

Théâtre La Belle Étoile, 14, rue Saint-Just, La Plaine Saint-Denis (métro ligne 12, station Front Populaire). Tarif 18 ou 12 euros. Réservation au 01 49 98 39 20 ou www.cie-joliemome.org

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Face aux attaques du gouvernement et du patronat, le camp des travailleurs doit se faire entendre. Lutte ouvrière veut permettre qu'il s'exprime au cours des élections régionales de décembre 2015.

Il faut qu'il y ait un parti qui défende les intérêts sociaux et politiques des travailleurs, les idées de lutte de classe et de transformation révolutionnaire de la société. Pour faire vivre ce parti, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ceux qui refusent cette organisation sociale basée sur l'exploitation, le profit et la concurrence. Nous faisons appel à vous.

Envoyez vos dons à la souscription pour le parti Lutte ouvrière, par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte ouvrière**.

Vous pouvez transmettre ces chèques à des camarades de Lutte ouvrière ou les envoyer à l'adresse suivante : **Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18**

Merci d'indiquer également vos nom, prénom et adresse pour permettre l'envoi du reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôt.

Lutte Ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576